

ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ET FORMATION PROFESSIONNELLE : PEUVENT MIEUX FAIRE !



À la demande des gouvernements régionaux et communautaire bruxellois et wallon, un état des lieux approfondi a été réalisé récemment concernant l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle, en particulier celle en alternance, en Belgique francophone. Certains résultats de ce vaste coup de sonde sont édifiants... pour ne pas dire affligeants !

Sur papier, nos gouvernants ont fait du développement et de l'optimisation de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle un enjeu majeur. L'objectif est clair : au-delà de former des citoyens capables de s'épanouir dans la société, il s'agit d'élever le niveau de compétences et de permettre ainsi à chacun de mieux s'insérer sur le marché de l'emploi. Quand on connaît l'ampleur des pénuries de main-d'œuvre, il y a aussi urgence à répondre aux besoins des employeurs.

Des compétences techniques à jour ? Non !

Lorsqu'on analyse dans le détail les statistiques liées à l'emploi bruxellois et wallon, c'est évidemment sans surprise qu'on se rend compte que les taux de chômage et, plus largement, d'inactivité, demeurent concentrés au sein des populations les moins qualifiées. Et même parmi les profils techniques fraîchement sortis de l'enseignement secondaire qualifiant, les difficultés de recrutement se font sentir.

L'enseignement qualifiant et la formation professionnelle sont - ou plutôt devraient être - l'un des leviers prioritaires pour répondre à l'inadéquation entre la qualification d'une partie de la main-d'œuvre et les compétences recherchées par les employeurs. Or, sur le terrain, les employeurs estiment que les difficultés de recrutement sont certes liées au fait que trop peu de jeunes sont incités à s'orienter vers les filières porteuses d'emploi, mais aussi - et peut-être surtout - que les jeunes diplômés n'acquiescent pas, durant leur formation, les compétences techniques à jour nécessaires à l'exercice de leur futur métier. Et ce n'est pas tout : la faiblesse des compétences comportementales de base et des savoir-être nécessaires pour évoluer dans le monde travail sont également pointées du doigt.

“ 80 % des référentiels de formation de l'enseignement qualifiant ont plus de 14 ans ! ”

Un manque de moyens humains et financiers ? Non !

Cette situation est d'autant plus déplorable que contrairement à une idée encore parfois répandue, l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle ne manquent de moyens ni financiers ni humains. Un total de pas moins de 2,15 milliards d'euros par an est consacré à la seule formation qualifiante : 1,69 en provenance de la Fédération Wallonie- Bruxelles, 0,33 de la Wallonie et 0,14 de la Région bruxelloise et de la Cocof. Ces montants nous placent parmi les pays où les pouvoirs publics investissent le plus dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle.

Tout n'est pas noir pour autant. On peut reconnaître que des efforts ont été consentis ces dernières années dans ces secteurs de l'enseignement et de la formation : politique ambitieuse en matière d'équipements et de bâtiments ; croissance de l'offre de formation professionnelle ; création de nouveaux espaces de dialogue et de collaboration avec le monde de l'entreprise, via notamment les dix Instances bassin enseignement formation emploi (IBEFE) et le Service francophone des métiers et qualifications (SFMQ) ; initiatives en matière d'orientation et de promotion des formations et des métiers, via par exemple les douze Carrefours des métiers et Carrefours emploi formation orientation (CEFO) et les quatre Cités des métiers ; renforcement de la formation générale ; nouvelles approches pédagogiques ; certification des acquis et des stages. Il faut également souligner la grande implication de beaucoup d'équipes éducatives qui s'investissent sans relâche pour fournir une formation de qualité aux apprenants, souvent issus d'un milieu socio-économiquement moins favorisé.

Des pistes d'amélioration ? Oui !

Là où le bât blesse, c'est ailleurs. L'état des lieux soumis à nos gouvernants en fait d'ailleurs largement écho dans ce vaste rapport de pas moins de 600 pages. Bon nombre de thématiques concrètes d'amélioration pour l'enseignement qualifiant y sont identifiées. Ces recommandations proviennent d'ailleurs tant des employeurs que parfois même d'acteurs issus de cet enseignement.

En voici quelques-unes à titre d'exemples : renforcement des activités d'orientation et de promotion des métiers techniques ; obligation pour tout enseignant de cours techniques de se mettre régulièrement à jour, via des formations coorganisées avec les entreprises et les secteurs ; au terme de l'enseignement secondaire, mise en place d'évaluations externes spécifiques aux métiers enseignés, en collaboration avec des représentants des secteurs ; intégration des employeurs et des représentants des travailleurs hors enseignement dans les instances de gouvernance de l'enseignement qualifiant ; facilitation des

conditions permettant à des travailleurs des secteurs de devenir des enseignants à temps partiel ; mise en place d'un mécanisme de suivi systématique des jeunes majeurs en décrochage scolaire par Le Forem et Actiris ; développement de la formation en alternance, qui ne concerne aujourd'hui que moins de 10 % des formations qualifiantes ; etc.

“ La formation qualifiante dispose d'un budget annuel de 2,15 milliards d'euros. ”

Des réformes en vue ? Oui... mais pas pour demain !

Dans ce panel de recommandations, on ne peut s'empêcher d'en épingler une qui, à elle seule, vaut son pesant d'or : mettre à jour les référentiels de formation pour toutes les options de l'enseignement qualifiant, car aujourd'hui, plus de 80 % de ces formations sont basées sur un référentiel qui a plus de... 14 ans ! Certains acteurs recommandent de viser une mise à jour complète d'ici... à 2029 ! C'est déjà 3 à 5 fois plus rapide que le rythme actuel. En attendant, les employeurs risquent de trouver le temps long...

À présent, gageons au moins que ces recommandations ne resteront pas lettre morte. Tout le monde y aurait à gagner : élèves, enseignants, formateurs et employeurs. Il faudra cependant aussi attendre ce qui sortira des urnes pour s'assurer qu'il s'agira là bel et bien d'un chantier majeur pour la prochaine législature 2024-2029.

■ Philippe VAN LIL



Les jeunes diplômés ne disposent pas toujours de compétences techniques à jour.

Le rapport est disponible en ligne sur <https://emploi.wallonie.be>.